

BOUÉE

INFOS | n° 242



Magazine d'informations municipales



www.bouee.fr

Sommaire

Infos Municipales 2

DOSSIER

Restauration scolaire ...3-4

Histoire locale 5

Enfance 7

Culture 10

Associations 11

Bulletin municipal n° 242

Mairie de Bouée

2, route du Syl
44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

André LE BORGNE

Rédaction :

Antony PEIGNET,

Pierre DURAND,

Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,
à la mairie ou par mail à :

communication@bouee.fr

avant le 22 avril 2024

Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Infos municipales

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal mardi 6 février 2024

- **DÉSIGNE** Mme HAMON en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE** sur le projet d'Arrêté municipal fixant les Lignes Directrices de Gestion et **AUTORISE** le maire à soumettre le projet validé au Comité Social Territorial et signer tout document afférent à la présente décision ;
- **CRÉE DEUX** emplois permanents d'Adjoint technique territorial à temps non complet ; **UN** emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisée en École Maternelle (ATSEM) principal de deuxième classe à temps non complet et **UN** emploi temporaire d'Adjoint technique territorial à temps complet du 1^{er} février au 31 décembre 2024- voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** la modification du programme 2023-04, des crédits de paiement ainsi que le plan de financement et **AUTORISE** le Maire de signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **AUTORISE** le versement d'une avance remboursable au Budget Annexe PEnR d'un montant de 50 100 € ; **PRÉCISE** que cette avance sera remboursable, sauf modification ultérieure, sur 20 ans pour un montant annuel de 2 505 € par an et sera imputée au compte 2763 de la section investissement et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **APPROUVE** le projet de Budget Primitif 2024 du Budget Annexe SPIC « Production d'Énergies Renouvelables (PEnR) » et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le projet de statut du Conseil d'Exploitation ; **NOMME** l'ensemble des élus du Conseil Municipal, membres du Conseil d'Exploitation et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - voté à l'unanimité ;
- **NOMME** le Directeur-Secrétaire Général en tant que Directeur du SPIC « Production des Énergies Renouvelables » - voté à l'unanimité.

L'Association pour le don du sang de Savenay et ses environs

L'association présidée par Rebecca COSTE a tenu son assemblée générale vendredi 16 février à la salle des fêtes de Bouée.



Incivilité

Nous ne remercions pas le ou les individus qui ont su faire preuve de bêtise, de peu d'intelligence !

Ils ont cru bon s'occuper en jouant avec le bac ordures ménagères des habitants du lotissement de l'Impasse du Verger, déverser les poubelles qu'il contenait en face de la mairie et casser le bac, retrouvé au Clos de l'église qui est désormais inutilisable pour les habitants de l'impasse.

Bilan : 1h d'intervention des services techniques (qui ont bien autres choses à faire) + **1 bac à remplacer**.

Un dépôt de plainte par le propriétaire n'est pas exclu.

Si des riverains ont aperçu et observé quelque chose de suspect, ils sont invités à contacter la mairie.



2 crédos :

- **Améliorer** la qualité des repas pour les jeunes bouésiens et
- **Lutter** contre le gaspillage alimentaire

Nous avons été interpellés par des familles au sujet du coût et de la qualité des repas au restaurant scolaire. Nous souhaitons par ce dossier faire un point et présenter l'action municipale au quotidien sur la restauration scolaire et le coût supporté par la Commune.



Contrat de fourniture des repas depuis septembre 2021

Ne disposant pas de cuisine centrale (qui imposerait des locaux plus grands avec des normes sanitaires encore plus contraignantes et davantage de personnel), la Commune a fait le choix de s'approvisionner en repas préparés et fournis en liaison froide. Les plats sont remis en température et servi par du personnel municipal tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Une consultation a été lancée au printemps 2021 pour retenir le prestataire de fourniture des repas. C'est l'entreprise RESTORIA dont le siège social se situe à Angers. La cuisine centrale (site de Ker-Lann) qui fournit les repas se situe à Saint-Jacques-de-la-Lande (près de Rennes). Elle a été construite en 2016 et dispose de sa propre légumerie, pâtisserie et charcuterie.



Plus d'informations sur www.restoria.fr/cuisine-centrale-de-rennes

Le cahier des charges respecte les objectifs de la Loi EGALIM (promulguée en novembre 2018) à savoir :

- Des approvisionnements plus durables et de qualité (20% de produits bio, privilégier les circuits courts, produits issus de labels qualité...)
- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire

- Une diversification des sources de protéines (proposition d'un repas végétarien par semaine)
- La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques
- L'information des convives

Les menus sont élaborés par des diététicien(ne)s et organisés pour respecter l'équilibre alimentaire. La Commune a fait le choix malgré l'inflation de maintenir 5 éléments de repas (entrée, plat, accompagnement/légumes, fromage, dessert) avec le fromage. L'équipe des agents municipaux de la pause méridienne sensibilise au quotidien les enfants au goût.



Le saviez-vous ?

Les menus du restaurant scolaire sont accessibles sur le site www.radislaToque.fr



Indiquez « Bouée » dans la barre de recherche.

Budget municipal mobilisé à hauteur d'un peu plus de 56% de la dépense !

La grille tarifaire des repas fournis aux restaurants scolaires a été revue en 2023. Le tarif facturé aux familles pour le repas enfant n'est pas augmenté pour l'année 2024.

Le coût du repas a pu être évalué avec l'état des dépenses 2023. Un repas servi a coûté **9,10 € en 2023** à la Commune soit un total de dépenses de **143 210,28 € soit 18% du Budget communal 2023.**



Réduction des déchets au restaurant scolaire Le travail se poursuit !

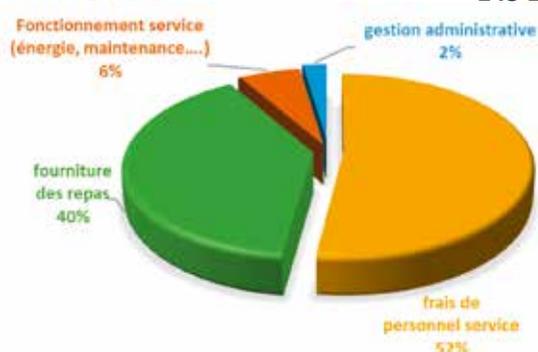
Depuis quelques mois nous sommes accompagnés par le SMCNA (Syndicat mixte centre nord Atlantique). Suite au travail effectué, Une période de tri et pesée a eu lieu en juin dernier pour 15 jours (cf. précédente édition du Bouée Info). Deux enfants de chaque école étaient volontaires pour peser les restes.

Le poids de livraison journalière est d'environ 46 kg. Le poids déchet assiette pesée en juin était d'environ 10 kg sur les deux semaines.

Le restaurant scolaire de Bouée a produit en moyenne 90 g de déchets alimentaires par jour et par enfant inclus emballage. Pour éviter que les restes alimentaires finissent au bac d'ordures ménagères, un composteur a été installé et est depuis janvier 2024.

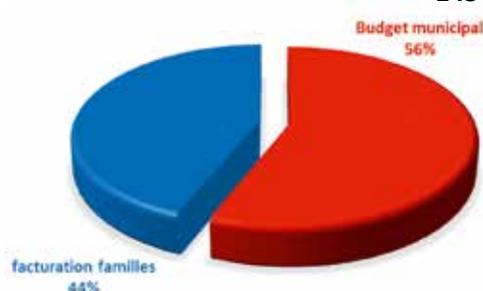
Frais de personnel service	74 706,04	52%
Fourniture des repas	56 478,50	39%
Fonctionnement service (énergie, maintenance...)	8 642,77	6%
Gestion administrative	3 382,98	2%

TOTAL COÛT SERVICE 143 210,28



Budget municipal	80 480,38	56,20%
Facturation familles	62 729,90	43,80%

TOTAL RECETTES SERVICE 143 210,28



Les familles contribuent à hauteur de 43,80% du coût de fonctionnement du service par les facturations des repas. Le Budget communal est mobilisé pour 56,20% du coût de fonctionnement du service.

Si l'on se base sur les **9,10 €** du coût par repas :

- ✓ **5,10 €** sont pris en charge par la commune
- ✓ **4,00 €** sont pris en charge par les familles



2 agents référents (1 des services techniques et 1 du service restauration) ont suivi une formation de « maître composteur » et s'assurent que son utilisation respecte les principes de fonctionnement. Le SMCNA visite périodiquement le composteur pour vérifier que le tri est bien respecté. Les agents ont été félicités pour leur investissement et la bonne tenue du composteur.

Un groupe de travail de pause méridienne se réunira au printemps en présence des enseignants, représentants de parents, élus et services municipaux pour faire un point d'étape. **Des actions vont être menées par l'équipe d'animation d'ici la fin de l'année scolaire afin de poursuivre la sensibilisation.**



Les Magouet

Jeanne Lefebvre, propriétaire de la Haye-Mainguy, épouse de Vincent Magouet, sieur du Montdesormes, mourut en 1720, laissant trois enfants qui perdirent aussi leur père en 1722. Il leur fut désigné un tuteur, leurs biens restèrent en indivision et furent loués. En 1735, le fermier était Maurice Esnaud, originaire de Durtal en Anjou, à la fois pour la Haye et le Mondesormes, où il habitait. Au fil du temps, des trois enfants, seul François Magouet survécut et resta propriétaire des biens familiaux. Il vécut jusqu'en 1770 ; il lui restait deux enfants : François, qui reprit le titre de sieur du Montdesormes, et Vincent, sieur de la Trémélotrie. Ils ne conservèrent pas la propriété de la Haye-Mainguy qui fut vendue à un négociant nantais, Louis Berthault.

Les Berthault

Louis Berthault avait été échevin de Nantes en 1775 et 1776. Il habita, au moins temporairement, la maison de La Haye-Mainguy avec sa famille. En 1780, il fit placer un banc dans l'église de Bouée, selon la coutume des familles notables. C'est à Bouée que mourut en 1788 son fils Louis Saturnin François, sieur de Bellecour, âgé de seulement 19 ans.

Le 19 janvier 1787, Louis Berthault avait baillé et affermé l'une de ses métairies pour sept années à Jean Lemarié et François Leray sa femme ; c'était en fait un renouvellement de bail. Les conditions étaient assez habituelles pour l'époque : les preneurs seraient sujets à « *toutes corvées et mandées, sans autre espoir de salaire pour lesdites corvées que la nourriture d'hommes et de bœufs seulement ; de fournir une femme pour laver la lessive à chaque fois que le sieur bailleur la fera faire ; de labourer, marnisser et ensemer une journée de terre chaque année au profit du sieur bailleur, ce dernier fournissant l'engrais et la semence, le tout sans autre salaire que la nourriture d'hommes et des bœufs (...) payer chaque année, sans diminution du prix de la présente, les rentes seigneurieuses, soldes et fouages, tant ordinaires qu'extraordinaires, dues et imposées sur les héritages de la présente ferme* ». Les preneurs devaient payer 262 livres en argent et donner « *le tiers des grains, soit en gerbes ou en grains, à l'option du bailleur* ». Il était en outre stipulé que « *si les preneurs élèvent des oies pendant le courant de la présente, ils payeront tout le temps qu'ils en auront neuf livres par an au sieur bailleur* ».

Même si leur résidence de Bouée n'était que secondaire, les Berthault y entretenaient des domestiques : un valet et deux servantes, selon le rôle de capitation de Bouée pour 1789. Pendant plusieurs années, ils ont eu comme jardinier André Fétis, lequel mourut chez ses maîtres le 19 octobre 1787. Il était originaire du diocèse d'Angers et âgé d'environ 72 ans. On ne devait lui connaître aucune famille. L'un des droits seigneuriaux était celui de recueillir les successions tombées en déshérence. Après probablement une longue enquête pour rechercher d'éventuels héritiers, le procureur fiscal de la vicomté de Donges fit procéder à l'inventaire des objets mobiliers laissés par le jardinier, le 30 juillet 1789. Fétis devait être économe, car il laissait 93 livres 15 sols en argent ; le reste de son bien n'était que des vêtements. Selon la coutume, ils furent vendus aux enchères. L'adjudication eut lieu le 4 août, l'annonce en avait été faite l'avant-veille au prône de la messe par le vicaire. Les hardes furent vendues pour 17 livres 15 sols ; certaines ne trouvèrent pas preneur et furent remises à Mademoiselle Berthault pour les distribuer aux pauvres « *suivant l'intention dudit feu Fétis* ».

Louis Berthault mourut à Nantes, en 1790. Son fils Alexandre Honoré, né en 1770, fut très présent à Bouée. Le 14 juillet 1791, il y commémorait la fête de la Fédération ; ils n'étaient que cinq hommes, tous des notables, autour du maire et du procureur de la commune. C'est aussi à Bouée qu'Alexandre Berthault se maria, le 9 messidor an II (27 juin 1794), avec sa cousine Marie Elisabeth Durax, de huit ans son aînée. Elle était Nantaise, mais comme on était en pleine Terreur, il était peut-être plus prudent de se réfugier à la campagne. Le couple Berthault ne semble pas avoir eu d'enfant. Il hébergea à partir de 1794 une femme veuve, Marie Elisabeth Berquin, qui avait dû quitter l'île de Saint-Domingue aux Antilles où elle était née, en raison des troubles qui agitaient cette prospère colonie française, notamment les révoltes d'esclaves. Il devait y avoir une raison familiale à cet accueil. En 1808, cette hôte des Berthault avait près de 70 ans, elle était très malade. Elle fit venir le notaire de Bouée, Maître Jacques Bréard, pour lui dicter son testament, afin que ses héritiers (qui ne sont pas précisés) indemnisent ses bienfaiteurs :

« Je recommande mon âme à Dieu, et supplie sa miséricorde de me recevoir parmi ses élus.

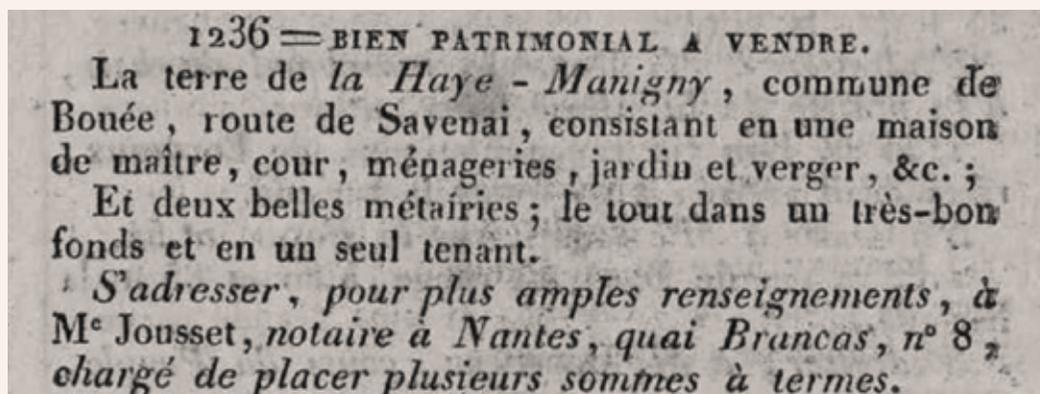
Je veux être inhumée simplement, et même aux moindres frais possible dans le cimetière de la commune où je cesserai de vivre.

Je reconnois que l'interruption de la communication entre la France et nos colonies m'ayant empêchée de recevoir aucune portion de mes revenus, je me suis trouvée n'avoir d'autre ressource que mon peu d'effets mobiliers dont la valeur étoit très peu importante ; qu'obligée de vendre chaque jour et à vil prix des portions pour exister, j'ai invité Alexandre Honoré Berthault et Madame son épouse à me donner un refuge, qu'ils ont bien voulu m'accorder, qu'à dater du premier juin mil sept cent quatre vingt quatorze, je suis entrée chez eux dans la maison qu'ils possèdent

au chef-lieu de la commune de Bouée (...) depuis ce temps j'ai constamment été logée, nourrie, chauffée, éclairée et blanchie, saine et malade, sans que, jusqu'à présent j'aie pu les indemniser, en aucune manière, des dépenses assez fortes que je leur ai occasionnées, attendu qu'aucune partie de mes revenus ne m'est parvenue (...) »

En conséquence, elle veut que ses héritiers payent le plus tôt possible à ses hôtes la somme de 400 francs par an. Elle a toutefois bien conscience que ce ne sera pas simple : « Mes héritiers, au moment où ils entreront en possession des biens qu'ils trouveront dans ma succession, auront à faire des dépenses considérables pour réparer les dégradations de toutes espèces qu'a nécessairement entraîné la malheureuse insurrection qui a désolé et désolé encore toutes les parties de Saint-Domingue ». Elle recommande aussi à ses héritiers « d'étendre leurs bienfaits sur Marie Breton » qui lui avait servi de domestique chez les Berthault pendant 14 ans et à qui elle doit 45 francs par an. Elle lègue son lit à cette servante. Elle décède dès le lendemain.

Le couple Berthault vivait toujours à la Haie-Mainguy en 1817 lorsqu'il décida de vendre le domaine avec ses deux métairies. Il confia l'affaire à un notaire de Nantes, Maître Jousset, qui fit publier une annonce dans la *Feuille commerciale de Nantes*. Dès le 25 juillet, la vente était conclue pour 40 000 francs.



Feuille commerciale de Nantes 24 juin 1817

Les propriétaires au XIX^e siècle

L'acquéreur était André Mathurin Paris, propriétaire demeurant sur la Fosse à Nantes. Il était né à Mauron dans l'actuel département du Morbihan et avait été négociant à la Martinique. Deux mois après son acquisition à Bouée, il épousa Louise Marie Thebaud, fille d'un capitaine au long cours de Nantes, âgée de seulement 16 ans alors qu'il en avait 47. Il mourut dès 1819. Le couple ne semble pas avoir eu d'enfant. La veuve racheta aux sœurs de son mari la nue-propriété des 3/4 du domaine de la Haie-Mainguy, moyennant 15 000 francs, le 11 août 1823. Par son contrat de mariage, signé le 20 septembre 1817, elle avait reçu une donation de 15 000 francs.

Elle se remaria le mois suivant avec Blaise Joseph Félicité Delfault, fils du maire de Savenay, Blaise Jean Baptiste Delfault, qui demeurait au château de Touchelais, aujourd'hui détruit. Les Delfault étaient originaires de Saint-Domingue, qu'ils avaient quittée assez tard, pas avant 1803. Le couple Delfault-Thebaud a probablement habité quelques temps la Haie-Mainguy, avant de s'installer à Savenay. Il n'a pas eu d'enfant qui ait survécu. Louise Thebaud est morte en 1858, au château de Touchelais. Son mari lui a survécu jusqu'en 1882. La propriété de la Haie-Mainguy est alors passée à un neveu de Blaise Delfault : Marcellin Delfault, né en 1831 à Savenay ; il avait fait carrière dans l'administration des contributions indirectes.

Dès 1884, le domaine était revenu à une sœur de Louise Thebaud : Florence Ernestine Thebaud, veuve d'Emile Jan. Ce couple avait vécu au Brésil puis s'était installé à Savenay, à Rio Froment. Une rue de Savenay porte le nom de Madame Jan depuis 1897, en reconnaissance de ses legs à la commune et à l'hospice de Savenay ; elle était décédée en 1895.

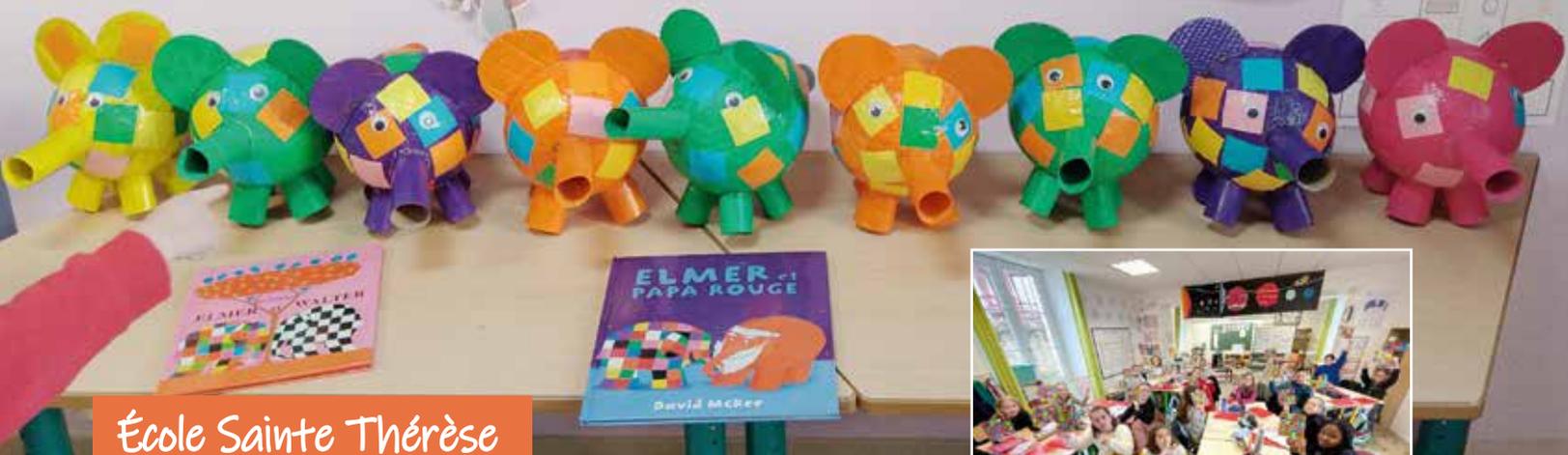
Les héritiers de Madame Jan vendirent ses biens par lots. La maison principale de la Haie-Mainguy fut acquise par Paul Rialland, un cultivateur de Bouée qui habitait le Marais-Allais, près du Gué.

Il est assez difficile de savoir quels furent les habitants pendant toute cette période où les propriétaires ne résidaient pas à la Haie-Mainguy. En effet, les actes d'état-civil et les recensements indiquent le plus souvent « le bourg » comme domicile des habitants du domaine.

Les Rialland

Paul Rialland, né à Bouée en 1830, était marié à Françoise Mainguy, elle aussi de Bouée. Ils ne vinrent s'établir à la Haie-Mainguy qu'au bout de plusieurs années. Sur le recensement de 1906, Paul Rialland est qualifié de rentier. Il mourut en 1910, sa femme en 1928. Au recensement de 1926, elle est toujours à la Haie-Mainguy. La maison est aussi occupée par la famille d'une de ses petites-filles, Marie Rialland, mariée depuis 1904 à un forgeron, François Perrais ; leurs deux fils, François et Raymond travaillent aussi à la forge installée dans les dépendances.

Bernard David



École Sainte Thérèse

● Les maternelles travaillent sur les activités artistiques, notamment les cercles à la manière de Vassily Kandinsky ainsi qu'à la réalisation d'Elmer en papier mâché d'après les albums d'Elmer.



● Les enfants travaillent en classe notamment sur les **arts visuels**, en cette période ils travaillent sur l'Océanie. Ils vont également travailler sur l'art aborigène.

● Depuis septembre, les élèves de CM entretiennent une **correspondance** avec les élèves de CE2/CM1 de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Prinquiau. En décembre, ils avaient échangé des recettes pour les fêtes de Noël. Au mois de janvier, ils étaient ravis de s'offrir leurs vœux.

● Durant cette période, les élèves de CM pratiquent en EPS le **saut en longueur** et le **saut d'obstacles**. Chacun a pour objectif de faire évoluer ses performances de séances en séances.



©brgfx Freeepik



● Le **mardi 23 janvier**, les élèves de l'école Sainte-Thérèse de Bouée sont partis à vélo en direction de Cordemais, pour donner la **flamme olympique** aux élèves de l'école Sainte-Anne.

Cette flamme olympique se transmet d'école en école pour célébrer les jeux Olympiques qui auront lieu cet été en France.

Les élèves, équipés de leur vélo, d'un gilet fluorescent et de leur casque, ont parcouru 10 kms aller-retour. Ils étaient accompagnés d'une dizaine d'adultes (3 personnes de l'école et 7 parents d'élèves). À leur arrivée à Cordemais, il leur a été offert une petite collation bien méritée après avoir bravé les gouttes de pluie !

Les élèves de l'école Sainte-Thérèse ont pu profiter de cette flamme durant deux jours. Les élèves étudieront dans les semaines à venir l'histoire des Jeux Olympiques et découvriront des activités autour de ce thème. Ils pratiqueront aussi certains sports tels que la natation, le lancer de javelot ou encore le saut en longueur en EPS.





● Les élèves de CM travaillent en autonomie pendant les **ateliers de mathématiques**. Cela permet de réactiver certaines notions vues en classe.

● Certains élèves de la classe de CM ont pu montrer leurs talents d'acteur durant les représentations de la troupe de théâtre la Bouésienne. Avant la pièce « Ticket gagnant » des adultes, ils ont présenté leur pièce « La manifestation » qu'ils ont travaillée en classe pendant un mois. Les voici sur scène, en pleine répétition, quelques jours avant la grande première.



Théâtre "Ticket gagnant"

La troupe " La Bouésienne" a, de nouveau, remporté un franc succès. L'école Sainte Thérèse remercie chaleureusement l'ensemble de la troupe pour leur investissement et leur énergie qui contribue à la réussite de ce théâtre.

Les élèves ont, eux aussi, foulé les planches pour offrir une saynète aux téléspectateurs. Un vrai régal !



Inscriptions 2024
École Sainte Thérèse

Les inscriptions pour la rentrée de **Septembre 2024** sont toujours ouvertes.

Franck EYQUARD, le directeur, ainsi que l'équipe éducative et le bureau Apel/Ogec, se tiennent à votre disposition pour échanger et discuter sur le projet éducatif de l'école Sainte Thérèse. Il est également possible de venir visiter l'école.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter notre nouveau site www.fr (horaires, tarifs, règle de vie...)

École Les Courlis Portes ouvertes



Les inscriptions pour les enfants entrant en petite section (nés 2021) à la rentrée prochaine ont démarré à l'école des Courlis.

Une **porte ouverte** sera proposée **vendredi 5 avril 2024** à partir de 17h.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la directrice de l'école au **02 40 56 14 12** ou par mail : ce.0440468v@ac-nantes.fr

Bibliothèque

Horaires d'ouverture

mardi	16h à 18h
mercredi	15h à 18h
vendredi	16h à 18h
samedi	10h30 à 12h30

L'adhésion
est **gratuite**
pour tous.

Cette adhésion vous permet d'emprunter, pour 3 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 DVD
- 2 CD
- Accès ressources numériques BDLA

Des **boîtes retours** sont à disposition dans toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

Retrouvez sur le site : programme des animations, catalogue en ligne, accès au compte adhérent, réservation ou prolongation d'un document...

Dons de livres

Si vous souhaitez faire don de vos livres à la bibliothèque, **merci de vous adresser directement à l'accueil de la bibliothèque durant les horaires d'ouverture.**

Nous acceptons les dons bien volontiers. Ils permettent d'enrichir les collections, en complément des achats effectués par le réseau des médiathèques d'Estuaire et Sillon.

Toutefois, pour une question de place et de renouvellement des collections, nous ne pouvons pas tous les accepter, et le/la bibliothécaire en place doit ainsi évaluer l'acceptation ou non d'un don.

En accord avec le réseau des médiathèques, nous ne prenons pas :

- les DVD (droit de prêts),
- les dictionnaires, encyclopédie,
- les manuels scolaires, codes juridiques et professionnels, ouvrages spécialisés s'adressant aux professionnels et/ou chercheurs (médecine...)
- les romans et documentaires de plus de 5 ans, excepté les classiques.

Pour tous les autres documents, l'acceptation se fait sur les critères suivants : bon état, récent, ne doivent pas être déjà présents dans les collections, et doivent répondre aux centres d'intérêt du public et critères de développement des collections. **Dans tous les cas, nous vous remercions de NE PAS mettre de dons dans la boîte retour.**

Si vous le souhaitez une boîte à livres est à votre disposition sur le parking en face de l'école des courlis.



Mercredi 20 mars, à 15h

Atelier de modélisation et fabrication 3D avec le MiniLab LECLID

Une imprimante 3d, une découpeuse laser et plus encore. Voici un exemple des outils que vous pourrez découvrir dans cet atelier.

Fabriquez et personnalisez des objets grâce au MiniLAB LECLID et participez à la conception des médailles pour le tournoi E-SPORT 2024 !

Tout public, à partir de 8 ans - Gratuit, sur inscription



Mercredi 17 avril, à 16h

Bricolage et loisirs créatifs sur le thème des jeux olympiques

Bricolage et loisirs créatifs sur le thème des jeux olympiques.

Gratuit, entrée libre.



Les animations

Le programme complet des animations proposées est disponible en version papier à la bibliothèque et à la mairie, ainsi que sur le site :

www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Associations

Comité des Fêtes de Bouée

Retour sur l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Bouée, moment de Convivialité et de Projets

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Bouée du 13 janvier 2024 a été un moment fort avec la participation d'une trentaine de personnes, y compris le Maire, Monsieur André LE BORGNE. Sous la présidence de Gérard SURGET, le bilan des festivités de 2023, telles que la Course cycliste, le Vide-greniers et la Fête de la Musique, a été évoqué avec enthousiasme. Les projets pour 2024 ont été présentés, notamment la 30^e édition du Vide-greniers qui se déroulera le 5 mai prochain, la Fête de la Musique en partenariat avec "Le Relais de Bouée" le 21 juin, Rohars en fête le 8 septembre et un Spectacle Cabaret à ne pas manquer le 18 novembre avec le TRIO DEVILLE.

Reconnaissance et Remerciements :

Le président a vivement exprimé sa gratitude envers deux membres du bureau qui quittent cette année leurs fonctions : Martine ZACCHERO, qui a occupé le poste de secrétaire pendant 7 ans, et Alain MONNIÉ, fondateur du Comité (janvier 1994), qui a servi pendant 30 ans à divers postes. En plus de ses responsabilités de trésorier, il a été un contributeur majeur à la réussite du Comité. Pilier indispensable, apportant son expertise musicale en tant que sonorisateur lors de la Fête de la Musique et sélectionnant avec soin les groupes de musiques pour les animations de la commune. Bien que Martine et Alain se retirent de leurs postes officiels, ils ne quittent pas totalement le comité et restent bénévoles. L'élection des différents postes aura lieu à la prochaine réunion, trois nouveaux membres ont rejoint le comité, promettant ainsi un avenir dynamique pour les festivités à Bouée.

La municipalité a été remerciée pour l'octroi d'une subvention.

La soirée s'est clôturée dans la convivialité avec la dégustation traditionnelle de la galette des rois.



Alain MONNIÉ, trésorier adjoint et fondateur du Comité des Fêtes de Bouée,
Martine ZACCHERO secrétaire, Gérard SURGET président et
Nathalie VILLENEUVE-BUI secrétaire adjointe.

Palet Club Bouésien



AVIS DE RECHERCHE

La Team du PCB recherche des joueuses et joueurs (débutants ou confirmés) pour rejoindre notre jeune club de palet laiton sur plaque de plomb.

Renseignements : 06 87 13 95 62

Le jeudi à partir de 19h
Salle polyvalente



Amicale Laïque

CONCOURS DE BELOTE

LE 6 AVRIL 2024
à la salle des fêtes de Bouée

OUVERTURE DES PORTES A 18H30
DEMARRAGE A 19H

15€ par équipe

DE NOMBREUX LOTS
IER LOT D'UNE VALEUR DE 100€
Et un lot pour chaque participant...

Restauration - Bar sur place

Inscription 06 13 95 08 05

Bouée tennis de table

Actualité sportive du Bouée tennis de table

À l'issue de la première phase (de septembre à décembre) l'équipe en pré régionale redescend en 1^{re} division départementale, l'équipe en 3^e division départementale se maintient. Compte tenu d'une augmentation de l'effectif, une équipe supplémentaire en 4^e division a pu être engagée.

Le Bouée tennis de table vous invite à son **tournoi communal le samedi 23 mars à 9h salle polyvalente**, de nombreux lots sont à gagner.



Associations

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

L'association « les Amis de la chapelle de Rohars » fête ses vingt ans

En 2004 la chapelle de Rohars ruinée, patrimoine historique, et son terrain deviennent propriétés communales à l'occasion du réaménagement foncier.

Une association, les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars, est créée en août 2004. La commune lui délègue la responsabilité du site de la chapelle. Elle assurera la promotion et les premiers travaux.

En février 2005 les travaux ont débuté, effectués par les bénévoles de l'association

- Déblayage de l'intérieur de la chapelle et destruction de la végétation parasite sur le sol et sur les murs
- Reconstruction du mur de clôture sur 35 mètres
- Fabrication et pose de deux grilles d'entrée
- Reconstruction d'un pilier sur la première entrée
- Clôture du terrain.
- Protection des murs par un enduit de chaux et d'argile.
- Enfin reconstruction du mur nord achevée en 2009



Février 2005, premiers coups de pelle

En mars 2011, grâce à des subventions de la Fondation Total, de la Communauté de communes Loire et Sillon, du Sénat, de la commune de Cordemais et d'une souscription lancée conjointement avec la Fondation du patrimoine, des entreprises recrutées par la commune ont pris le relais de l'association en vue d'achever la reconstruction de la chapelle. Par contre le site extérieur et la gestion restent sous la responsabilité des Amis de la Chapelle Sainte-Anne de Rohars.



Exposition journées du patrimoine de pays 2023

Une convention est signée entre l'association et la commune pour préciser le rôle de chacun.

L'ancienne chapelle devient un site touristique et culturel.

Depuis 2004 les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars n'ont cessé d'œuvrer pour valoriser Rohars, l'ancienne chapelle et son site. À partir de 2012, les travaux terminés, des expositions, des concerts et animations diverses se sont succédés chaque année.

L'association ouvre la chapelle au public les dimanches et jours fériés.

Pour mieux connaître l'histoire de Rohars, de la chapelle, les détails de sa reconstruction et les animations proposées, consultez le site cdfbouee.com.

Si vous désirez rejoindre l'association contactez le 06 81 13 26 57 ou lacsar@orange.fr
Vous serez le(s) bienvenu(es) pour participer aux animations mais aussi pour proposer de nouvelles idées.

Programme 2024



Mercredi 1^{er} mai 2024

Journée Peintres dans la nature

Bouée - Lavau sur Loire - Cordemais

Toute la journée, des peintres réalisent des tableaux dans la campagne

Le concours est ouvert à tous les peintres, amateurs et confirmés, jeunes et adultes. L'inscription est gratuite.

Venez à la rencontre des peintres toute la journée à Bouée, Lavau sur Loire, Cordemais. Dans la salle polyvalente de Bouée un accueil est organisé de 8h à 11h pour les peintres.

Une permanence se tient en journée pour informer le public.

À partir de 17h30, les œuvres sont exposées puis vendues aux enchères à la salle polyvalente.

Ce sera la 19^e édition organisée par les Amis de la chapelle de Rohars. Chaque année entre trente et quarante peintres viennent illustrer les trois communes.



Des prix et récompenses sont attribués par un jury composé d'élus des trois communes.



Samedi 22 et dimanche 23 juin 2024

Journées du patrimoine de pays « ÉCLECTIQUE »

Exposition d'art et démonstration de savoir faire dans la chapelle de Rohars.
Avec Gérard MAILLARD et Muriel LALLOUÉ (peintres), Christian CERISIER (tableaux en bois) et Siegfried USCLAT (coutelier d'art) - Gratuit

Dimanche 30 juin 2024 - 17h

Alice LETORT et Charlotte SCHNEIDER

Guitare, flûte, traverso, théorbe - La musique baroque à l'honneur

Alice qui était venue en 2022 se produire en duo de guitares romantiques, reviendra avec Charlotte SCHNEIDER, flûtiste rencontrée à Bâle, avec laquelle elle joue depuis quelques années. Résidentes en Suisse elles se produisent régulièrement en Suisse et à l'étranger. Ce sont deux artistes de haut niveau que la chapelle de Rohars aura la chance d'accueillir. - 7 € à partir de 13 ans.

Dimanche 21 juillet 2024 - 17h

Concert d'été

Carol DELGADO chante Federico García Lorca

avec Jean-Marc BLONDEL à la guitare flamenco

Carol DELGADO et Jean-Marc BLONDEL proposent à travers ce concert de faire connaissance avec cet artiste hors du commun. Toutes les chansons sont des poèmes originaux en espagnol de Garcia Lorca mis en musique et réarrangés à la guitare flamenco par le guitariste Jean-Marc BLONDEL. Entre les chansons Carol raconte (en français) Federico García Lorca et l'histoire de ses poèmes. - 7 € à partir de 13 ans

Journée des Peintres

dans la nature

en Estuaire et Sillon

Bouée

Cordemais

Lavau-sur-Loire

Mercredi 1^{er} Mai 2024

Concours ouvert
à tous les peintres,
amateurs et confirmés,
jeunes et adultes

Inscription gratuite
de 8h à 11h

Salle polyvalente de Bouée

Toute la journée
vous êtes invités à aller
à la rencontre des
peintres

 **17h30**

Exposition des œuvres

Remise des Prix

Vente aux enchères

BOUÉE 44

Organisée par Les Amis de la chapelle de Rohars



DIMANCHE 5 MAI 2024

30^{ème} édition du VIDE-GRENIER de BOUÉE

Le comité des fêtes de Bouée vous invite à y participer

Règlement

- Le coût de l'emplacement est de 15 € pour 4m linéaires sur réservation.
- Il est sans véhicule (accès autorisé pour l'installation et le départ) sauf accord préalable
- L'installation sur le terrain se fait à partir de 7 heures, les emplacements sont numérotés et réservés
- Votre emplacement est réservé jusqu'à 9h00

Si vous êtes intéressé nous vous demandons de renvoyer le bulletin de participation ci-dessous accompagné de votre règlement à l'ordre du : **COMITÉ DES FÊTES DE BOUÉE**

Adresse : Comité des Fêtes de Bouée - 2, route du Syl - 44260 BOUÉE
Renseignements au 07 88 55 87 84

En cas d'annulation du vide grenier votre chèque ne sera pas encaissé



COUPON À DÉCOUPER ET RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT
à l'adresse suivante :
COMITÉ DES FÊTES DE BOUÉE - 2, route du Syl - 44260 BOUÉE

Inscription
**30^{ème} édition du
VIDE-GRENIER de
BOUÉE -
05/05/2024**

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Courriel@.....

Vous êtes un PARTICULIER → N° PIECE D'IDENTITE (N°obligatoire)

(préciser PC, CI ou passeport)

Délivrée le à par

Vous êtes un BROCANTEUR → N° SIRET

Nombre d'emplacements extérieurs (4m) x 15 € = €

DATE

SIGNATURE :

Le brocanteur reconnaît approuver le règlement

DIMANCHE
5 MAI
2024

30^{ème} édition

VIDE GRENIER À BOUÉE

9h - 19h



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE BOUÉE



Informations & Réservations

Emplacement : 4M/15 € *

*Paiement à la réservation

07 88 55 87 84

cdf.bouee@gmail.com

BAR & GRILLADES

STRUCTURE GONFLABLE

pour les enfants